



# AVIS ARCHÉOLOGIQUE VIEUX CIMETIÈRE DE SAINT-FORTUNAT, MRC DES APPALACHES

NUMÉRO DE CONTRAT : 4306-19-AD05



## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Service du patrimoine et de l'archéologie du Groupe DDM

Recherche et rédaction : Céline Dupont-Hébert, archéologue  
Révision et édition : Véronik Desrochers, réviseuse linguistique

### Direction de l'environnement

### Direction générale de la gestion des projets routiers Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Révision du contenu  
et approbation : Ghislain Gagnon, archéologue



Ce document est conforme à la nouvelle orthographe. Toutefois, pour éviter toute confusion avec les ouvrages de référence, les noms des espèces conservent la graphie traditionnelle.



## RÉSUMÉ

En prévision de la réalisation de travaux visant la réfection d'infrastructures souterraines dans la municipalité de Saint-Fortunat, située dans la MRC des Appalaches, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, le ministère des Transports a mandaté le Groupe DDM afin d'effectuer un avis archéologique. Cet avis spécifique vise les lots cadastraux 5 691 301, 5 692 465 et 5 692 355 de la municipalité de Saint-Fortunat. Ces lots sont associés à un cimetière qui, aujourd'hui, est circonscrit sur le lot 5 692 465. Toutefois, l'analyse des registres fonciers réalisée par le ministère des Transports a permis de déterminer que le lot adjacent – 5 691 301 – a déjà appartenu à la paroisse et été associé au cimetière. Puisqu'il est historiquement et archéologiquement démontré que les limites des cimetières peuvent avoir varié dans le temps et l'espace, une recherche documentaire était nécessaire afin de recueillir le plus d'informations possible sur les limites du cimetière et de contribuer à la planification de l'intervention projetée.



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
2. MANDAT .....	1
3. PAYSAGE ACTUEL.....	3
4. INFORMATIONS HISTORIQUES .....	4
5. CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMOINE CULTUREL.....	5
6. FABRIQUE DE SAINT-ANDRÉ-BESSETTE .....	5
7. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS.....	6
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES INTERNET .....	7

## CARTE

Carte 1 Localisation de la zone d'étude .....	2
---	---

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 Paysage de la zone d'étude, Saint-Fortunat, MRC des Appalaches, Chaudière-Appalaches.....	3
Figure 2 L'église et le presbytère de Saint-Fortunat inscrits à l'Inventaire des lieux de culte du Québec.....	5

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Synthèse des travaux, Saint-Fortunat (154-12-1020) .....	1
Tableau 2 Synthèse historique, paroisse de Saint-Fortunat (1867-1925), MRC des Appalaches, Chaudière-Appalaches .....	4

## INTRODUCTION

Des travaux de réfection des infrastructures souterraines (aqueduc, égouts) et de réfection de la chaussée doivent avoir lieu dans la municipalité de Saint-Fortunat (154-12-1020), dans la municipalité régionale de comté (MRC) des Appalaches, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches (carte 1). En prévision de ces travaux et par mesure préventive, l'évaluation du potentiel archéologique de la zone d'intervention est effectuée par le ministère des Transports du Québec qui, à terme, formule des recommandations quant aux interventions archéologiques à préconiser ou met en lumière des enjeux qui pourraient interférer avec les travaux projetés.

Dans ce cadre d'évaluation, le ministère des Transports a ciblé un secteur comprenant les lots cadastraux 5 691 301, 5 692 465 et 5 692 355 (carte 1) sur lesquels un cimetière est érigé. Actuellement, les inhumations sont circonscrites sur le lot 5 692 465. Toutefois, l'analyse des registres fonciers a permis d'identifier le lot 5 691 301 comme ayant appartenu à la paroisse de Saint-Fortunat, et la fonction de cimetière lui avait été attribuée.

Dans cette perspective et considérant les enjeux liés à la découverte de sépultures, le ministère des Transports du Québec a mandaté le Groupe DDM afin qu'une recherche spécifique, prenant la forme d'un avis archéologique, soit réalisée.

Ce rapport présente les résultats de cette recherche menée de janvier à mars 2022 ainsi que les recommandations formulées au terme de cette dernière.

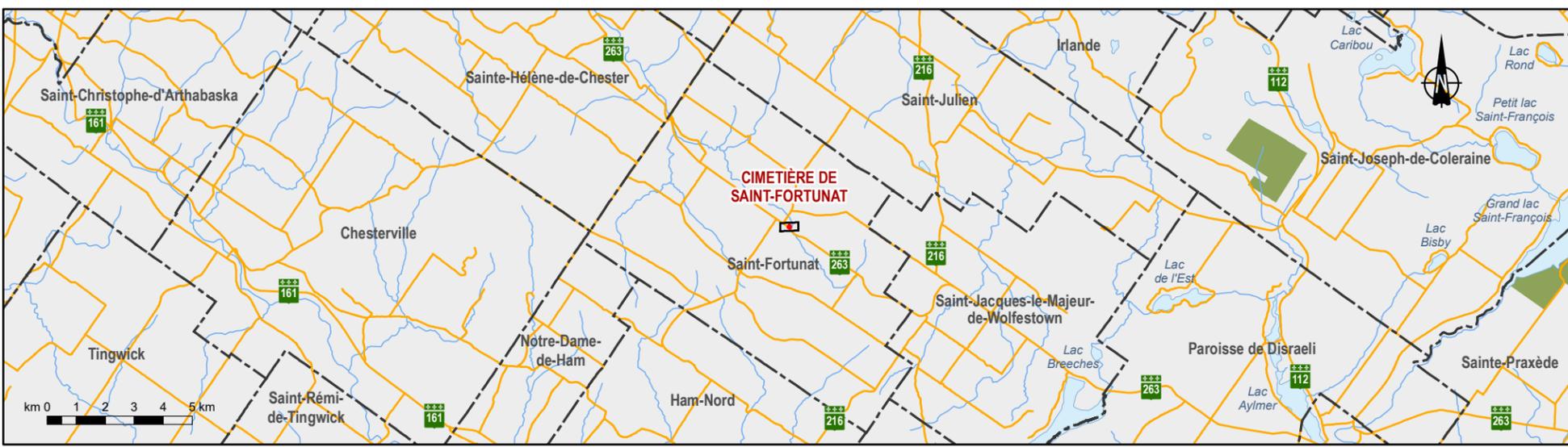
**Tableau 1 Synthèse des travaux, Saint-Fortunat (154-12-1020)**

Projet	Municipalité	MRC	Superficie (m <sup>2</sup> )	Paysage	Nature des travaux
154-16-0443	Saint-Fortunat	Les Appalaches	4 238	Aménagé	Avis archéologique

## 2. MANDAT

Le mandat octroyé au Groupe DDM se résume ainsi :

- Effectuer une recherche en archives afin de mieux circonscrire les limites du cimetière ;
- Recenser les informations disponibles concernant le cimetière (paysage, perturbations, changements de fonction) ;
- Communiquer avec la Fabrique de la paroisse ciblée afin de consulter ou d'obtenir les plans du cimetière et les informations sur son étendue (prévoir un déplacement au besoin) ;
- Rédiger et soumettre un rapport présentant les résultats de la recherche et les recommandations.



Lots cadastraux concernés par l'étude  
 Lots cadastraux

**Transports Québec**

**Cimetière de Saint-Fortunat,  
 MRC des Appalaches, Chaudière-Appalaches  
 Avis archéologique (154-12-1020)**

**Localisation de la zone d'étude**

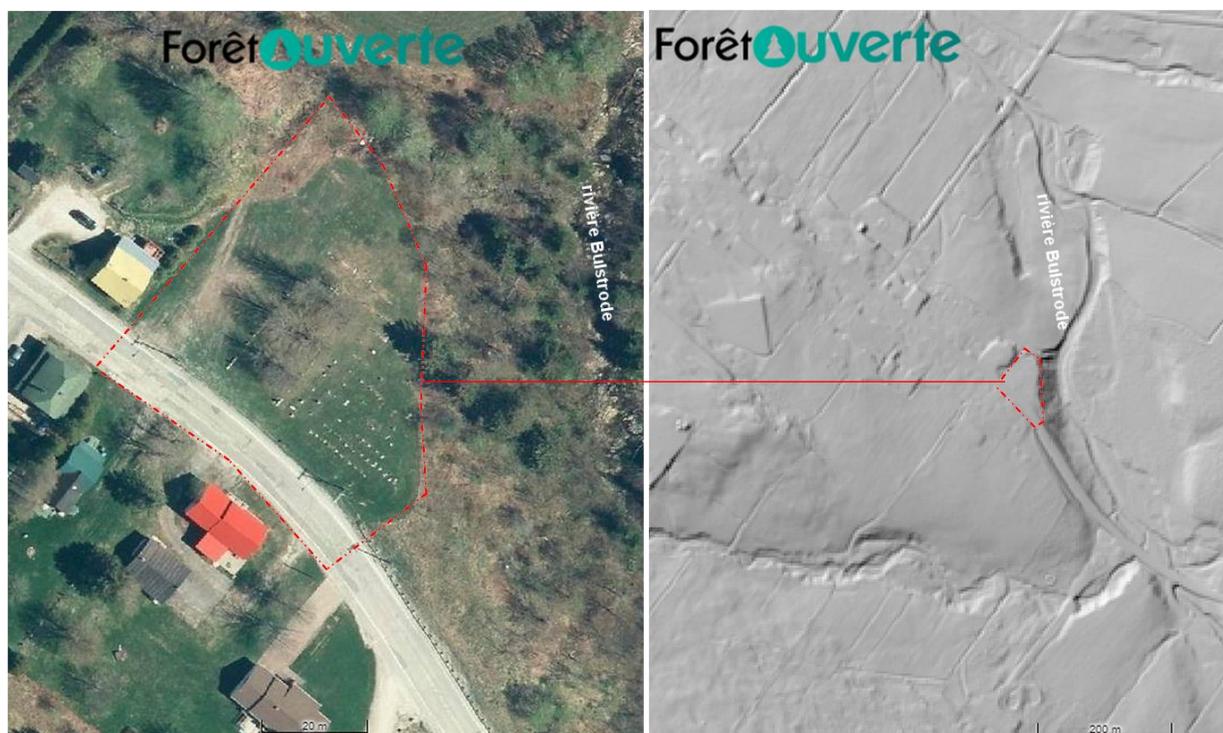
**Sources :**  
 Base : BDGA, 1/250 000, MRNF Québec  
 Photographie aérienne : © Gouvernement du Québec, MERN Québec, 2016  
 Projet : 19-1396-7  
 Fichier : 19-1396-7\_C1\_SaintFortunat\_2022-03-25.mxd

m 0 10 20 30 40 50 m  
Projection MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

**Mars 2022** **Carte 1**

### 3. PAYSAGE ACTUEL

La zone d'étude est située dans le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune, dans la sous-zone de végétation de la forêt décidue dans la zone de végétation tempérée nordique. La nature des dépôts superficiels identifiés à proximité est de deux types. Le premier type est caractéristique des zones boisées et correspond à des dépôts glaciaires sans morphologie particulière et de till indifférencié avec affleurements rocheux fréquents à rares (1A, 1 h, 1AY). Le second type est caractéristique des terres agricoles situées à proximité de la rivière Bulstrode et des cours d'eau qui lui sont associés, et correspond à des dépôts fluvioglaciaires ou proglaciaires avec épandage (2BE). La zone d'étude ciblée n'est toutefois pas caractérisée. Elle est située légèrement au sud-ouest de la rivière Bulstrode, qui semble particulièrement encaissée dans le secteur (figure 1). Le terrain est aménagé et des arbres matures sont présents. L'imagerie du lidar indique que la zone est aménagée en remblai et que la topographie est plane.



Source : Imagerie tirée du site Forêt Ouverte, gouvernement du Québec.

Figure 1 **Paysage de la zone d'étude, Saint-Fortunat, MRC des Appalaches, Chaudière-Appalaches**

Les lots cadastraux du vieux cimetière sont bordés à l'ouest-sud-ouest par la route 263 (lot cadastral 5 692 355, rue Principale), et les sépultures sont concentrées sur le lot cadastral 5 692 465. Un chemin en terre semble traverser le lot cadastral 5 691 301 du nord au sud et permettre l'accès au cimetière par le nord-ouest.

## 4. INFORMATIONS HISTORIQUES

Aucune information précise au sujet de ce cimetière n'a pu être retracée dans les archives en ligne (BANQ, BAC). L'iconographie, qu'il s'agisse de photographies anciennes et de document cartographique, est également muette au sujet de ce cimetière. Le site du Greffe de l'arpenteur général du Québec propose un certain nombre de cartes, mais les divisions cadastrales et le vieux cimetière ne sont pas illustrés.

Certaines informations sur l'histoire du cimetière ont été retracées sur le site Internet de la paroisse de Saint-André-Bessette à laquelle la paroisse de Saint-Fortunat a été annexée (Saint-André-Bessette, 2022). Ces dernières, combinées à d'autres sources, ont permis l'élaboration du tableau suivant (tableau 2 ; Magnan, 1925 ; RPCQ, 2022 ; Saint-André-Bessette, 2022 ; Originis, 2022).

Évidemment, les lots cadastraux ne sont pas indiqués dans les documents consultés, mais ils donnent néanmoins une idée globale de l'histoire de la paroisse et de ses cimetières.

**Tableau 2 Synthèse historique, paroisse de Saint-Fortunat (1867-1925), MRC des Appalaches, Chaudière-Appalaches**

Canton	Comté	Diocèse	Paroisse
Wolfestown (1802)	Wolfe	Sherbrooke	Saint-Fortunat-de-Wolfestown
Informations historiques (chronologique)			
1867 – Ouverture des registres			
1867-1876 – Desservie par voie de mission			
1871 – Érection canonique et civile			
1872 – Date proposée pour la construction de l'église (RPCQ)			
1873 – Municipalité de paroisse			
1876 – Premier curé permanent			
1877-1891 – Inhumations dans le cimetière près de l'église (note : il serait logique de croire que les inhumations dans ce cimetière ont débuté dès 1872-1873)			
1881 – Population : 842			
1890 – Achat d'un terrain pour éloigner le cimetière de l'église (note : probablement les lots 5 691 301 et 5 692 465)			
1891 – Premières inhumations dans le second cimetière			
1891 – Population : 1024			
1898 – Exhumation de 170 sépultures du premier cimetière et translation des sépultures dans le nouveau cimetière			
1898-1919 – Poursuite des inhumations dans ce nouveau cimetière			
1901 – Population : 866			
1911 – Population : 1042			
1919 – Achat d'un nouveau terrain pour le cimetière (note : fin estimée des inhumations dans le second cimetière)			
1921 – Population : 1908			

## 5. CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMOINE CULTUREL

Il n'existe aucun site archéologique recensé dans la municipalité de Saint-Fortunat et dans un rayon de 20 km de la zone d'étude. Deux bâtiments sont inscrits à l'Inventaire des lieux de culte du Québec et au Répertoire du patrimoine culturel du Québec : l'église de Saint-Fortunat et son presbytère (figure 2 ; RPCQ, 2022).



Source : RPCQ, 2022 ; Photographies © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003.

Figure 2 **L'église et le presbytère de Saint-Fortunat inscrits à l'Inventaire des lieux de culte du Québec**

## 6. FABRIQUE DE SAINT-ANDRÉ-BESSETTE

Des communications avec la Fabrique de Saint-André-Bessette ont été tentées entre janvier 2022 et mars 2022 afin d'obtenir les plans du cimetière ou toute information relative à la présence de sépultures sur le lot 5 691 301, pour lequel des doutes subsistaient. Les réponses obtenues indiquent qu'il n'y aurait pas eu d'inhumation sur le lot en question et qu'il a été vendu à la municipalité de Saint-Fortunat afin d'améliorer le réseau d'aqueduc en hiver 2014 (voir dossier joint). Des travaux d'excavation auraient eu lieu sur ce lot en lien avec ce projet, mais aucune découverte de sépulture n'est recensée dans ce dossier.

## 7. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Les informations recueillies dans le cadre de cette recherche permettent d'établir que le second cimetière (lots 5 691 301 et 5 692 465) aurait accueilli au moins 170 sépultures provenant de l'ancien cimetière (1872-1898) situé autrefois près de l'église. Le second cimetière aurait été en activité seulement pendant 30 ans avant qu'un nouveau terrain soit acheté par la paroisse (cimetière actuel). Le nombre d'inhumations effectuées entre 1891 et 1919, excluant les translations, n'est pas connu. Le nombre de pierres tombales est estimé à 150 (calcul à partir de l'imagerie satellite). Un plus grand nombre de sépultures qu'estimé pourrait se trouver dans la zone boisée dans la portion nord-ouest du lot 5 692 465. Des pierres tombales pourraient également être disparues avec le temps. Le nombre réel de pierres tombales actuelles n'est pas connu. Les sépultures sont concentrées sur le lot 5 692 465. L'orientation des pierres tombales laisse présager deux phases d'organisation spatiale. L'une d'entre elles pourrait être associée à la translation des sépultures du premier cimetière vers le second, mais cette hypothèse n'a pas pu être confirmée. Des travaux de réfection et d'amélioration du réseau d'aqueduc et d'égout auraient été réalisés dans les années 2010 sur le lot 5 691 301 peu après son acquisition par la municipalité de Saint-Fortunat. Aucune découverte de sépulture lors de ces travaux n'est recensée.

Les intervenants, les documents et les archives consultés n'ont pas permis de définir avec précision l'évolution des limites du second cimetière.

**Sur la base des données recueillies, bien qu'elles soient peu nombreuses, une intervention préventive n'est pas requise sur le lot 5 691 301.** Cette conclusion est basée sur l'absence d'informations (qui peut être considérée comme une information en soi) concernant la présence de sépultures dans les limites de ce lot, sur le fait qu'aucune sépulture n'aurait été recensée lors des travaux qui ont affecté ce lot et sur la possibilité qu'une grande partie de ce lot ait été perturbée lors des travaux des années 2010. Il est aussi considéré qu'un inventaire préventif pourrait être inutile si les profondeurs d'excavation manuelle ne permettent pas d'atteindre les sols en place en raison des déblais générés par les travaux. Pour ces raisons, le potentiel archéologique est jugé faible et le potentiel de découvrir des sépultures est également faible.

Il est toutefois nécessaire de prendre en considération les dispositions de *la Loi sur les activités funéraires* (A-5.02) qui s'applique en cas de découverte de sépulture, dont :

- Article 56 (2016, c. 1, a. 56.) : « Toute exhumation doit être autorisée par le tribunal » ;
- « À moins qu'il ne s'agisse de travaux devant être exécutés dans un cimetière, les exhumations archéologiques, exécutées par le titulaire d'un permis de recherche archéologique délivré en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), sont exclues de l'application de la Loi et du présent règlement. »

Des situations peuvent s'appliquer dans le contexte où des travaux sont exécutés et où des sépultures sont mises au jour :

- Exhumation hors cimetière avec autorisation du tribunal et sans permis de recherche archéologique ;
- Exhumation hors cimetière sans l'autorisation du tribunal, mais avec permis de recherche archéologique.

**Puisque le lot 5 691 301 est considéré « hors cimetière » d'un point de vue légal, les intervenants devront faire appel au tribunal ou à un spécialiste en bioarchéologie si une ou des sépultures devaient être identifiées dans la zone d'intervention en conformité à la *Loi sur les activités funéraires* ou à la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*. L'une ou l'autre de ces approches doit être considérée dans le processus de planification des travaux en raison des délais impliquant la délivrance des autorisations nécessaires.**

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES INTERNET

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2022. Base de données en ligne. Consultation de la page : janvier et février 2022.

<https://www.banq.qc.ca/accueil/>

FABRIQUE DE SAINT-ANDRÉ-BESSETTE, 2022. Communauté de Saint-Fortunat. Consultation de la page : février 2022.

<https://paroissestandrebessette.ca/communaute-saint-fortunat/#historique>

FORÊT OUVERTE, 2022. Portail de données ouvertes du gouvernement du Québec. Consultation de la page : février et mars 2022.

<https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>

LÉGI-QUÉBEC, 2022. Loi sur les activités funéraires. Consultation de la page : février 2022.

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-5.02?langCont=fr#se:112>

MAGNAN, H., 1925. Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, p. 585.

ORIGINIS, 2022. Baptêmes, mariages, sépultures, recensements et paroisses du Québec. Consultation de la page : janvier 2022.

<https://originis.ca/>

PORTAIL DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, 2022. Géoportail. Consultation de la page : février 2022.

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/>

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC, 2022. Église de Saint-Fortunat. Consultation de la page : février 2022.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=167445&type=bien>

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC, 2022. Presbytère de Saint-Fortunat. Consultation de la page : février 2022.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=167446&type=bien>